Centre Actif Bilin
école maternelle et éléme
48 Boulevard Orloff - 77300 Fontaineble
Tél : 01 64 22 13 40 - Fax : 09 56
Site : www.ecole-cab.fr - e-mail : info@

TARIFS en cours de révision

Ils seront validés lors de l'assemblé générale le 14/01/2026

TARIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

lle et Élémentaire

décembre 2024

- **FRAIS DE CONSTITUTION DE DOSSIER :**

Uniquement à l'inscription la première année, **400 €** pour le premier enfant puis **100 €** par enfant supplémentaire de la même famille.

- **FRAIS DE SCOLARITÉ POUR UN PARTICULIER :**

Tarif mensuel : 12 mensualités du 30 juin 2025 au 31 mai 2026

	1er enfant	**2ème enfant**	**3ème enfant**
PLEIN-TEMPS	*532 €*	*455 €*	*380 €*
¾ TEMPS	*473 €*	*404 €*	*337 €*
MI-TEMPS	*412 €*	*351 €*	*294 €*

Tarif annuel : paiement avant le 30 juin 2025 (une réduction de 4% est appliquée sur les tarifs annuels par rapport aux tarifs mensuels.)

	1er enfant	**2ème enfant**	**3ème enfant**
PLEIN-TEMPS	*6 130 €*	*5 240 €*	*4 380 €*
¾ TEMPS	*5 450€*	*4 650 €*	*3 880 €*
MI-TEMPS	*4 750€*	*4 040 €*	*3 390 €*

Tout départ définitif anticipé intervenant avant le 1er juin de l'année en cours est soumis à un préavis de 3 mois. Les frais de scolarité correspondant aux 3 mois de préavis sont dus, avec ou sans la présence effective de l'enfant à l'école (voir règlement de fonctionnement).

Pour les élèves déjà inscrits au CAB *: un acompte de réinscription de 300 € par enfant sera demandé dès le mois d'avril de l'année en cours. Cette somme sera déduite des frais de scolarité indiqués, à raison de 25€ par mois.*

- **FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ENTREPRISES :**

Règlement annuel ou possible en 12 mensualités

Tarif par enfant	**9 500 €**
Tarif par enfant supplémentaire de la même famille	**8 200 €**

TARIFS en cours de révision

Ils seront validés lors de l'assemblé générale le 14/01/2026

- **FRAIS DE RE** [illegible] août 2025 au 31 mai 2026) ou occasionnel

Cantine	**95 €**	Repas bio : 3 [illegible] nis par un traiteur + surveillance
Cantine	**9 €**	Repas occasionnel
Lunch box	**45 €**	Repas complet apporté par l'em[illegible]
Lunch box	**5 €**	Repas occasionnel

La boîte pour les enfants qui apportent leur repas (lunch box) est fou[illegible]

- **FRAIS DE GARDERIE :** Forfait garderie 17h-18h (paiement en octobre, [illegible]

1 jour/semaine	2 jours/semaine	3 jours/semaine	4 jours/se[illegible]
155 €/an	**260 €/an**	**360 €/an**	**460 €/an**

Garderie occasionnelle : mêmes horaires, toute heure commencée est due : 5 €

Retard après 18h00 : 10 € par tranche de 15 mn

! NOUVEAU ! Étude dirigée : tous les lundis et jeudis de 17h à 18h : 160 €/an pour un jour/semaine

Un encadrant accompagne les enfants dans la réalisation de leurs devoirs de manière personnalisée.

- **FRAIS COMPLÉMENTAIRES DANS L'ANNÉE :**

➢ **Fournitures scolaires** (cahiers, classeurs, manuels, fichiers, feutres, pinceaux…):
Forfait annuel, paiement en novembre : Maternelle 30 €, Elémentaire 60 €
Une liste complémentaire de petit équipement personnel sera remise aux parents en début d'année (sac, trousse, chaussons, …).

➢ **Sorties et spectacles** (théâtre, cinéma, marionnettes, …):
Forfait annuel, paiement en novembre : Maternelle 60 €, Elémentaire 60 €

➢ **Classe verte ou classe linguistique**: entre 350 € et 550 € de la classe GS au CM2

- **FRAIS liés à un accompagnement AESH** (précédemment AVS - Auxiliaire de Vie Scolaire) :

En cas de besoin spécifique identifié (dossier GEVA-Sco ou autre) et après entretien avec les parents, un accompagnement par un AESH peut être proposé. Les frais de cet accompagnement seront facturés 20€/h, selon un volume horaire défini après concertation avec les parents.

- **COTISATION ANNUELLE À L'ASSOCIATION CIDEM :**

65€/personne ou 130€ pour les deux parents

En complément des frais de scolarité, l'adhésion à l'association CIDEM permet de soutenir le fonctionnement global de l'école CAB et de contribuer à ses projets éducatifs et sociaux. Pour une explication complète des missions de l'association CIDEM et de son rôle dans la gestion de l'école CAB, veuillez consulter le document: **"CIDEM et CAB : rôles, contributions et fonctionnement"**.

- **LES RENDEZ-VOUS « SAMEDI DE SERVICES »** :

Depuis sa création, les parents sont invités à participer activement à la vie de l'école. Cette implication contribue à créer une véritable communauté engagée, tout en transmettant à nos enfants des valeurs essentielles telles que l'entraide et le travail d'équipe.

Chaque année, les parents sont invités à contribuer à la vie de l'école de manière concrète en participant à **un petit chantier d'entretien ou d'aménagement courant**, organisé **1-2 fois par an et par enfant**. Ces actions permettent à l'école de réduire ses coûts et de renforcer le lien entre les parents, les enfants et l'école.

Pour les parents qui ne peuvent être présents lors de ces rendez-vous, plusieurs alternatives sont possibles :

- **Rejoindre un comité de parents (fêtes, communication, bibliothèque, etc.);**
- **Participer au Conseil d'administration** et contribuer aux décisions importantes;
- A défaut, opter pour une **participation financière** de **150 €/enfant**.

L'engagement de chaque famille, sous une forme ou une autre, est essentiel pour le bon fonctionnement de l'école et le maintien de son modèle associatif.

ANNEXE - RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ÉCOLE

Ce graphique présente la répartition des principales charges de l'école et précise ce que les frais de scolarité couvrent. Il vise à offrir une vision claire et transparente de l'utilisation des contributions des familles, essentielles pour assurer le fonctionnement de l'école et le développement de nos élèves.

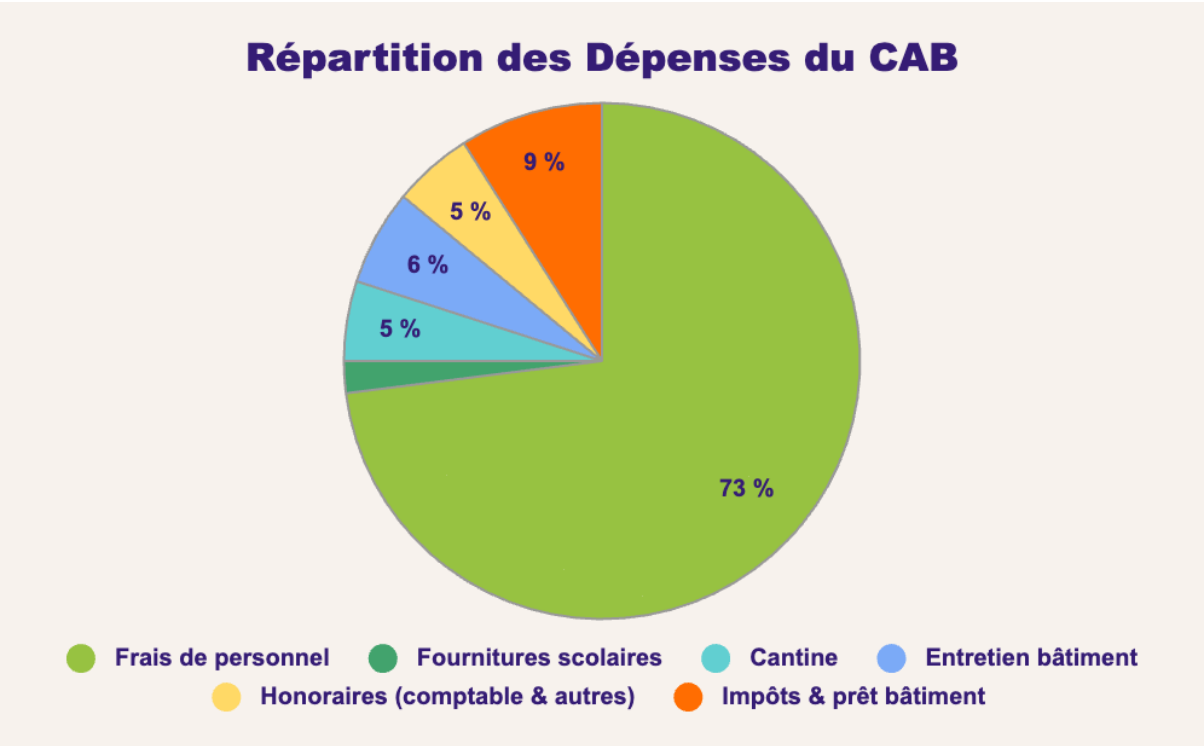

CIDEM et CAB : rôles, contributions et fonctionnement

Le CIDEM, association régie par la loi de 1901, gère l'école CAB. Les familles membres du CIDEM, en adhérant à l'association, apportent un soutien essentiel au fonctionnement et au développement de l'école.

L'adhésion annuelle est fixée à :

- **65 € par personne**, ou
- **130 € par famille (pour deux parents)**.

Cette contribution, renouvelée chaque année, permet de financer les missions de l'association, notamment :

- **La gestion administrative et la comptabilité**, indispensables au fonctionnement de l'association.
- **Le soutien aux activités périscolaires, projets éducatifs et événements scolaires**, tels que les sorties scolaires (transport, logistique) ; les évènements et fêtes ; les ateliers culturels, sportifs ou créatifs.
- **Les petites améliorations et l'entretien des espaces scolaires**, comme des travaux mineurs, l'achat de matériel commun ou l'embellissement des locaux.

L'école CAB, avec ses **32 salariés**, est exclusivement responsable de l'enseignement et des opérations pédagogiques. Les **frais de scolarité** couvrent ces activités essentielles, tandis que les **frais d'adhésion** couvrent les initiatives associatives qui enrichissent l'expérience scolaire des élèves.
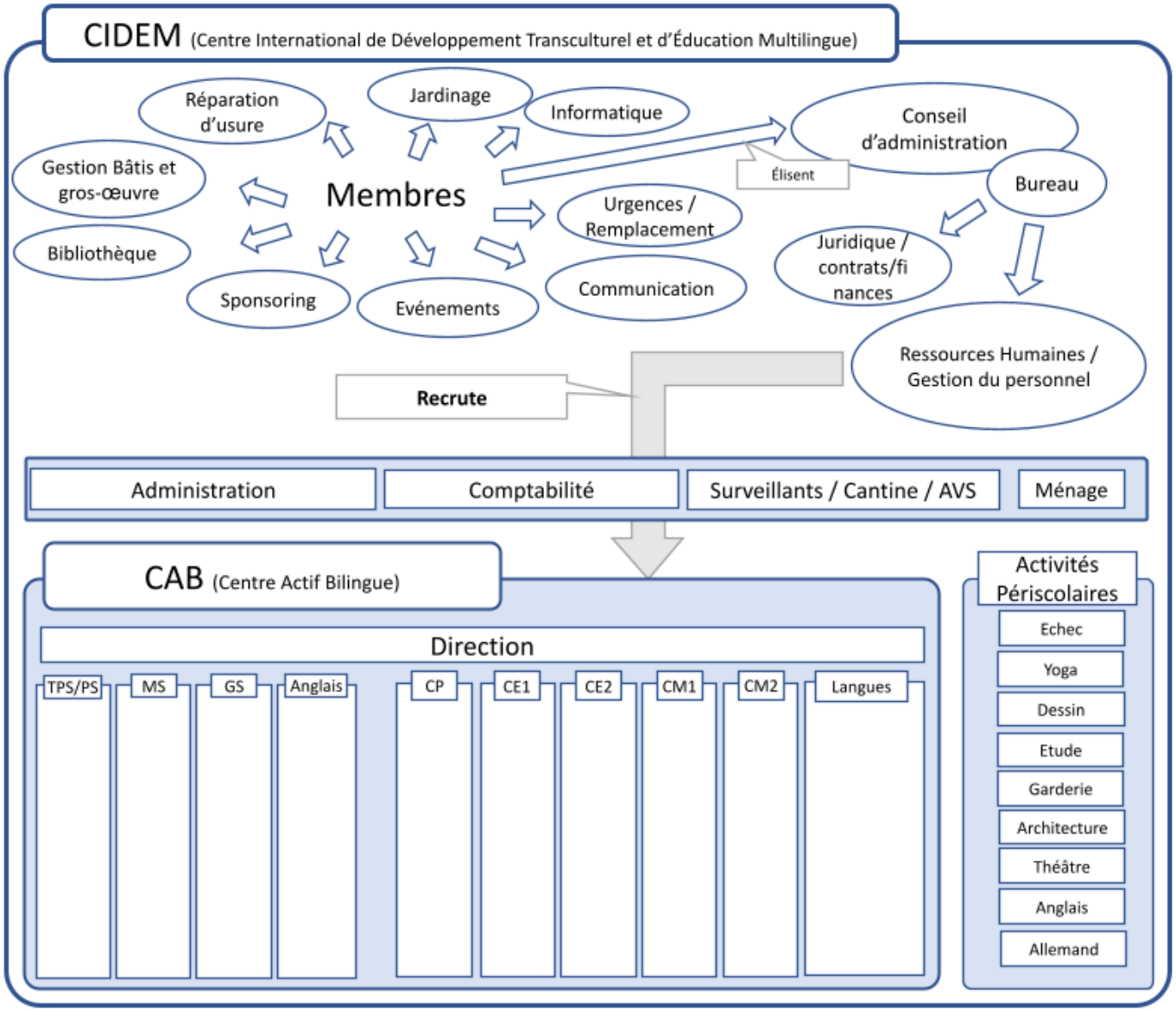
Ce modèle associatif repose sur l'engagement actif des familles, qui est indispensable pour assurer la pérennité et le bon fonctionnement de l'école.